



(fr/)

DECRET DE NOMINATION DES AGENTS PASTORAUX DANS LE DIOCESE DE PORTO-NOVO AU TITRE DE L'ANNEE PASTORALE 2022-2023



DIOCÈSE de PORTO-NOVO

DECRET DE NOMINATION DES AGENTS PASTORAUX DANS LE DIOCESE DE PORTO-NOVO AU TITRE DE L'ANNEE PASTORALE 2022-2023

 24 JUIN 2022

DECRET N° 103

PORTANT NOMINATION DES AGENTS PASTORAUX DANS LE DIOCESE DE PORTO-NOVO AU TITRE DE L'ANNEE PASTORALE 2022-2023

Nous Mgr Aristide GONSALLO, Evêque du diocèse de Porto-Novo,
Avec la grâce de Dieu et en union avec le Siège Apostolique
Conformément aux canons 553 à 555 du Code de Droit Canonique déterminant la nature,
la nomination et les prérogatives du vicaire forain,

Considérant la paroisse, communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière

stable dans l'Eglise particulière et dans un territoire donné, dont la charge pastorale est confiée à un Curé, comme à son pasteur sous l'autorité de l'Evêque diocésain, (canon 515 §1, du Code de Droit Canonique),

Vu le canon 519 du Code de Droit Canonique, fixant la charge pastorale du curé exercée sous l'autorité de l'Evêque diocésain pour la communauté confiée à lui afin d'accomplir les fonctions d'enseigner, de sanctifier et de gouverner avec la collaboration d'autres prêtres ou de diacres, et avec l'aide apportée par les laïcs, selon le droit,

Vu le canon 521 du Code de Droit Canonique, considérant le Curé dans l'ordre sacré du presbytérat,

Vu le canon 523 du Code de Droit Canonique, confiant à l'Evêque la provision de l'office du Curé,

Vu les normes réglementant la constitution, les fonctions, les obligations et droits des vicaires paroissiaux (cc. 545-551, CIC 83),

Après avoir procédé à des consultations,

Dans une disposition de cœur, d'écoute de l'Esprit Saint et de disponibilité dans les mains du Seigneur pour témoigner du Christ en l'Eglise famille de Dieu à Porto-Novo,

DECRETONS

Article 1^{er} : Est nommé Vicaire forain,

VICARIAT FORAIN DE SAKETE

Père Bernardin MAFORIKAN

Article 2 : Sont nommés à la charge pastorale de curés ou d'administrateurs de paroisse, les prêtres dont les noms suivent :

VICARIAT FORAIN DE DJEREGBE

P. Robert AGBOTON, Curé de la paroisse Saint Paul de AWANOU (Création)

VICARIAT FORAIN D'ADJARRA

Père Grégoire OLAAGA, Administrateur de la quasi-paroisse Saint Jacques de Djavi (création)

VICARIAT FORAIN D'AVRANKOU

Père Mathieu HOUNTON , Administrateur de la paroisse Saint Laurent de Gbèdjèhouin

VICARIAT FORAIN DE MISSERETE

Père Augustin MINAFLINO, Administrateur de la paroisse Saint Pierre et Saint Paul de Danmè (Création)

VICARIAT FORAIN DE DANGBO

Père BOGNON Clétus, Administrateur de la paroisse Sainte Agnès de Kessounou

VICARIAT FORAIN D'AZOWLISSE

Père Joseph MICHOUANOU, Curé de la paroisse Sainte Rita de Cascia de Gbada (création)

VICARIAT FORAIN DE ADJOHOUN

Père Pierre-Romain ADOUNSIBA, Administrateur de la paroisse Saint Michel de Tatonnonkon

VICARIAT FORAIN DE SAKETE

1 - Père Bernardin MAFORIKAN, Curé de la paroisse Sainte Anne de Sakété

Père Césaire OLIHIDE, curé de la paroisse Saint Joseph de Yoko

Article 3 : Sont nommés vicaires en ce qui concerne exclusivement les paroisses dirigées par le clergé diocésain, les prêtres dont les noms suivent :

VICARIAT FORAIN DE LA CATHEDRALE NDIC DE PORTO-NOVO

Père Elvice KOUKOU, Vicaire de la paroisse Notre Dame de Lourdes de Louho

VICARIAT FORAIN D'EKPE

Père Augustin KLU, Vicaire de la paroisse Saint Antoine de Padoue de Ekpè

VICARIAT FORAIN DE MISSERETE

Père Jonas CHACHA, Vicaire de la paroisse Notre Dame de Lourdes de Atchoukpa

Père Damien TOVIAZON, Vicaire de la paroisse Bon Pasteur de Danto

VICARIAT FORAIN DE DANGBO

Père Elie KIKI, Vicaire de la paroisse Notre Dame de Lourdes de Dangbo

VICARIAT FORAIN D'ADJOHOUN

Père Guillaume HOUNKANRIN, Vicaire de la paroisse Saint Esprit d'Affamè

Article 4 : Pour des ministères dans des institutions diocésaines, pour une mission d'études ou pour toutes autres raisons, sont nommés résidents avec le devoir de collaborer à la pastorale paroissiale les prêtres dont les noms suivent :

Père Geoffroy HOUNKANRIN, paroisse Saint Antoine de Padoue de Gbodjè,

Père André HOUNTONDJI, paroisse Saint Paul de Dowa

Père Appolinaire HOUNKPONOU, paroisse Saint Paul de Dowa

Père Augustin MINAFLINO, paroisse Saint Michel de Gouako

Père Grégoire OLAFA, paroisse Sainte Famille d'Adjarra

Père Joseph MICHOUANOU, paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus d'Azowlissè.

Père Karl BAIMEY DAGAN, Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC)

Père Jérémie GOUDJEMEDJI, Résidence des Pères des Collèges (Pobè laga)

Père Christian KIMBATOKPO, Ferme Ita-Akpiti

Article 5 : Sont nommés dans les institutions du diocèse de Porto-Novo, les agents pastoraux dont les noms suivent :

CHANCELLERIE :

Secrétaire : Père Geoffroy HOUNKANRIN

SANCTUAIRE MARIA-TOKPA

Animateurs spirituels : Père Ghislain HOUENOU

Père Toussaint- Néophyle HOUNKPATIN

CENTRE PASTORAL SAINT CHARLES LWANGA DE OUANDO

Directeur : Père Nestor ATTOMATOUN

COLLEGE NOTRE-DAME DE LOURDES (MAISON MERE)

Directeur : Père Karl BAIMEY DAGAN

COLLEGE CATHOLIQUE SAINT PAUL DE DOWA

Directeur : Père Simon DJIVOEDO

Censeur : Père André HOUNTONDJI

COLLEGE CATHOLIQUE DE DANGBO

Aumônier des élèves et Professeur de Religion : Père Elie Kiki

COLLEGE CATHOLIQUE D'ADJARRA

Censeur : Sr Marcelle CHEHOUENOU

COLLEGE CATHOLIQUE D'AVRANKOU

Aumônier des élèves : Père. Delphin DJIDONOU

COLLEGE CATHOLIQUE D'ATTAKE

Directeur : Père Rodrigue HOUNKONNOU

Censeur : Père Jérémie GOUDJEMEDJI

COLLEGE CATHOLIQUE SAINT FRANÇOIS DE SALES D'AKONABOE

Directeur : Père Gualbert DOSSOU-KOKO

Censeur : Père Gualbert DOSSOU-KOKO

LYCEE AGRICOLE POBE (ITA-AKPITI)

Chargé de formation : Père Christian KIMBATOKPO

Article 6 : Sauf pour raison urgente, les passations de service et les messes de prise de possession canonique auront lieu entre le **15 septembre 2022 et le 15 octobre 2022 suivant un calendrier qui sera établi et envoyé par le Vicaire Général du diocèse.**

Article 7 : Les passations de service se feront en présence du Vicaire Général, du Chancelier du diocèse, du Vicaire forain et d'un membre de l'équipe de l'économat diocésain suivant le plan de présentation proposé par la chancellerie du diocèse. Ce plan sera publié sur les fora de l'UCD et du Secrétariat de l'évêché.

Article 8 : Les nouveaux Curés et Administrateurs devront aussitôt rejoindre leur paroisse dès la passation de service pour que les fidèles ne manquent pas des biens spirituels dont ils ont besoin pour leur sanctification. Les curés et administrateurs sortant prendront toutes les dispositions à cet effet.

Article 9 : Tous les vicaires paroissiaux sont tenus par l'obligation de rejoindre leur paroisse d'affectation ou leur lieu de mission au plus tard le **1^{er} septembre 2022**.

Article 10 : Comme prévu dans les critères de nomination, les nouveaux curés et administrateurs ainsi que les vicaires nommés suivront une formation qui se déroulera au **Centre Pastoral Saint Charles Lwanga de Ouando les 27 et 28 septembre 2022 à partir de 9h 30**.

Article 11 : Avec la publication de ces nominations, tous les travaux de construction et de tout autre genre en cours ou en projet sur les paroisses cessent à moins d'une autorisation écrite de l'évêque en cas de besoin.

Article 12 : En vertu de la sollicitude des Eglises, vont en mission

Fidei Donum

Diocèse d'Autun en France : Père Rock SINHA

Archidiocèse de Strasbourg en France : Père Alexis AFAGNON

Diocèse de Laval en France : Père Adrien KOUKPOLIYI

Père Camille HOUSSOU

Diocèse de Versailles en France : Père Fides GODONOU

Diocèse de Chambéry en France : Père Raoul AHANNOUGBE

Etudes

Cotonou (Bénin) Institut Pontifical Jean Paul II

Père Macaire ALOHOUTADE

Père Abraham PADONOU

Brésil : Père Paulin GNANSOUNOU

Père Georges GBOHIKI

Rome (Italie) : Père Abraham AVOCE (aggionamento)

Rome (Italie) : Université Santa Croce ; Père Thomas MEVODJO

Rome (Italie) : Université du Latran : Père Anselme CHODATON

Article 13 : A la disposition de la Conférence Episcopale du Bénin et nommé au :

Séminaire Propédeutique de Missérété : Père Michel Gandonou

Article 14 : A la disposition de la Nonciature Apostolique au Bénin et nommé :

Collaborateur local : Père Evariste ZOSSOU

Pars en année sabbatique en Italie : Père Emmanuel MICHODJEHOUN

Donné en l'Année du Seigneur 2022, et rendu public en la Solennité du Sacré-Cœur, le 24 juin de la même année !

Ont signé

Evêque de Porto-Novo

+ Aristide GONSALLO

Chancelier

Père Jacques Mahougnon AGOSSOU



(https://www.facebook.com/centremultimediamgrvincentmensah.org/fr/news/dcret-
nomination-
des- NOMINATION

u=http://www.facebook.com/centremultimediamgrvincentmensah.org/fr/news/dcret-
nomination-
des- NOMINATION

CHERCHER

des- NOMINATION

LISTE DES NOUVELLES

pastoraux-
agents-
STORAU



DOYENNE D'ADJARRA : UN NOUVEAU TEMPLE DE DIEU ÉRIGÉ À HONVIÉ

23 JUN 2022

le- DANS le-

(/fr/news/doyennedadjarraunnouveautemplodededieurighonvi)

diocèse- diocèse-



DOYENNE

SACREMENT DE LA CONFIRMATION DANS LE DOYENNE D'ADJARRA : UN NOMBRE IMPRESSIONNANT DE
CHRÉTIENS CATHOLIQUES CONFIRMÉS.

11 JUN 2022

porto- DE porto-

(/fr/news/sacrement-de-confirmation-a-tanmey)

titre- NOUVELLE



U de-

DIOCÈSE DE PORTO-NOVO : PERE EPIPHANE SOSSOUNON CONDUIT A SA DERNIERE DEMEURE

09 JUN 2022

lanne-TITRElanne-

(/fr/news/diocse-de-orto-ovo-inhumation-du-pre-piphane-sossounon)

pastoraux- pastorale-



2022-

CELEBRATION DE SON VINGTIEME ANNIVERSAIRE DE VIE CONSACREE : LA SŒUR BLANCHE AVOCE REND
GRÂCE À DIEU POUR SES MERVEILLES.

04 JUN 2022

(/fr/news/celebration-de-porcelaine-de-la-soeur-blanche-avoce-soeur-sarc)

2023- NOMINATION www.centremultimediamgrvincentmensah.org/fr/news/dcret-



miracles-

JOURNEE NATIONALE DE L'ARBRE EDITION 2022 : LE DIOCÈSE DE PORTO-NOVO EN ACTION DANS LA FERME
D'ITA-AKPITI.

01 JUN 2022

des- AGENTS

(/fr/news/journeenationalede-larbreedition2022ediocsedeporto-ovoenactiondanslafermedita-akpiti)

agents-
BASTORAU